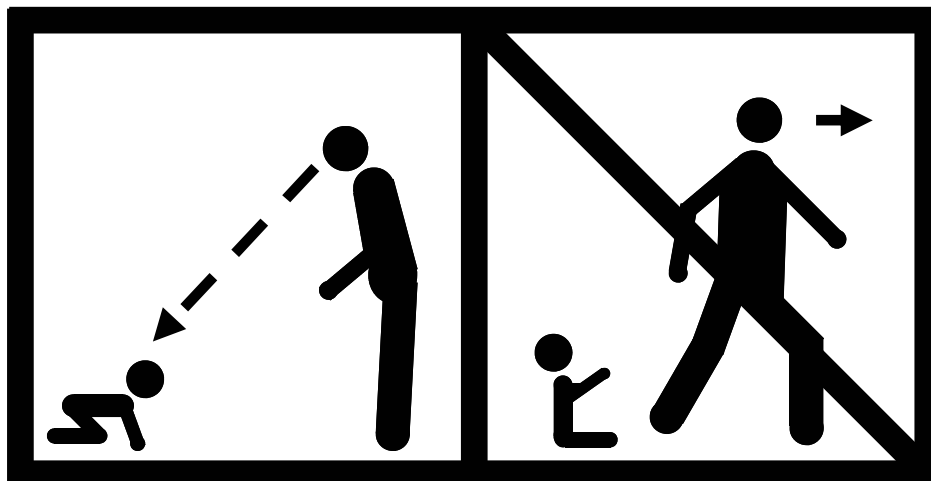


## CONSEILS GENERAUX DE SECURITE

- **Avertissement:** « La piscine peut constituer un danger grave pour vos enfants. Une noyade est très vite arrivée. Des enfants à proximité d'une piscine réclament votre constante vigilance et votre surveillance active, même s'ils savent nager »
- **Avertissement:** « La présence physique d'un adulte responsable est indispensable lorsque le bassin est ouvert »



- Apprenez les gestes qui sauvent.
- « Mémoriser et afficher près de la piscine les numéros des premiers secours »
  - Pompiers : (18 pour la France)
  - SAMU : (15 pour la France)
  - Centre antipoison

## CONSEILS DE SECURITE PROPRES AUX COUVERTURES

- Cette couverture ne se substitue pas au bon sens ni à la responsabilité individuelle. Elle n'a pas pour but non plus de se substituer à la vigilance des parents et/ou des adultes responsables qui demeure le facteur essentiel pour la protection des jeunes enfants.
- **Avertissement:** « Attention la sécurité n'est assurée qu'avec une couverture fermée, verrouillée et correctement installée conformément aux instructions du fabricant »
- La couverture doit être systématiquement installée en cas d'absence même momentanée du domicile.
- Contrôler l'absence de baigneur ou de corps étrangers dans le bassin avant et pendant la manœuvre.
- Ranger les outils nécessaires pour actionner les couvertures hors de portée des enfants.
- La mise en œuvre du mécanisme ne doit être entreprise que par un adulte responsable.
- Il est strictement interdit de monter, marcher ou de sauter sur une couverture de sécurité.
- Prendre toutes les mesures afin d'empêcher l'accès du bassin aux jeunes enfants et ce, jusqu'à la réparation de la couverture ou lors d'un constat de dysfonctionnement empêchant la fermeture et la sécurisation du bassin.